

Communiqué des enseignants-chercheurs du département de psychologie de l'UFR SHA de l'université de Poitiers, réunis le 18 novembre 2010 :

Les enseignants-chercheurs du département de psychologie s'associent au département de sociologie pour rappeler leur opposition à la modulation des services des enseignants-chercheurs.

Le référentiel des tâches des enseignants-chercheurs a été voté par le CA de l'université de Poitiers le 28 juin 2010. Les fiches individuelles d'activités professionnelles, qui doivent être retournées aux services centraux de l'université avant le 30 novembre, apparaissent comme la première étape du dispositif de modulation des services.

Sur la base du communiqué du 04 novembre 2010 de nos collègues du département de sociologie, nous :

1/ demandons au conseil d'UFR de rappeler par une motion l'opposition des enseignants-chercheurs à la modulation des services qui porte atteinte à leur statut et à leur autonomie, et qui pose la méfiance et la suspicion comme principes premiers de gestion des ressources humaines à l'université.

2/ invitons les autres départements et le conseil d'UFR à prendre position sur l'opportunité de remplir les fiches individuelles d'activités professionnelles, qui, objectivement, sont le premier pas vers la modulation des services.

3/ et décidons, dans l'immédiat, de ne pas remplir les fiches individuelles d'activités professionnelles.

Poitiers

Le 18 novembre 2010

Les enseignants-chercheurs du département de psychologie